



Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Union de l'Allier

Quelle école pour demain ?

Je débute cet éditorial en rappelant la valeur incontournable de la laïcité, principe fondateur pour nos écoles, qui implique le respect des règles « vivre et faire ensemble ». Il faut être vigilant et se réapproprier le sens de ce socle républicain : loi de liberté de pensée, de conscience, de religion, de croire ou de ne pas croire. Nul ne peut se soustraire aux lois de la République.

Le Journal officiel du 28 juin a publié le décret Blanquer sur les rythmes scolaires qui permet de revenir aux 4 jours par semaine mis en place par Xavier Darcos. Certaines communes du département se sont précipitées, prétextant la fatigue des enfants et le coût des TAP pour revenir à la semaine de 4 jours sans tenir compte de l'enfant. D'autres, plus nombreuses, ont fait preuve de sagesse et ont décidé de ne rien changer dans la précipitation, sans réel débat et sans une véritable évaluation. Cela va conduire à de grandes disparités entre les communes et entraîner des inégalités d'un territoire à l'autre.

Quand placera-t-on l'enfant au centre des réflexions ?

« Les victimes sont d'abord les enfants, encore et toujours les enfants, en particulier les plus démunis et vulnérables qui cumulent les souffrances personnelles, familiales, scolaires, sociales, culturelles... » (extrait de la lettre de Hubert Montagner ancien directeur de l'INSERM à la Ministre Mme Najat Vallaud-Belkacem- 20 janvier 2015).

Les spécialistes de l'enfance déplorent que l'intérêt des enfants passe après celui des adultes. La plupart des pays de l'OCDE comparables à la France comptent cinq jours de classe par semaine.

Nous, les DDEN, devons être attentifs et veiller à la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans toutes les décisions. Nos exigences ont été réaffirmées dans la résolution générale du congrès national de la Fédération à Grenoble.

Mes chaleureux remerciements aux DDEN, qui, pour des raisons diverses, n'ont pas souhaité demander le renouvellement de leur mandat. C'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux DDEN pour le soutien et la défense de l'École Laïque.

Michel DUPONT
Septembre 2017

Sommaire :

- Page 1
 - Edito
- Page 2
 - Mot du trésorier
- Page 3
 - Compte-rendu Congrès Grenoble
 - Conjugaison militante
- Page 4
 - Rythmes scolaires
- Page 5
 - Résolution DDEN 2017
- Page 6
 - Mandature 17-21
 - Brèves

Directeur de la publication

Michel DUPONT
Président de l'Union
3 rue de Bellecroix
03400 YZEURE

Commission de rédaction

Bureau directeur

N° ISSN 1771-0731

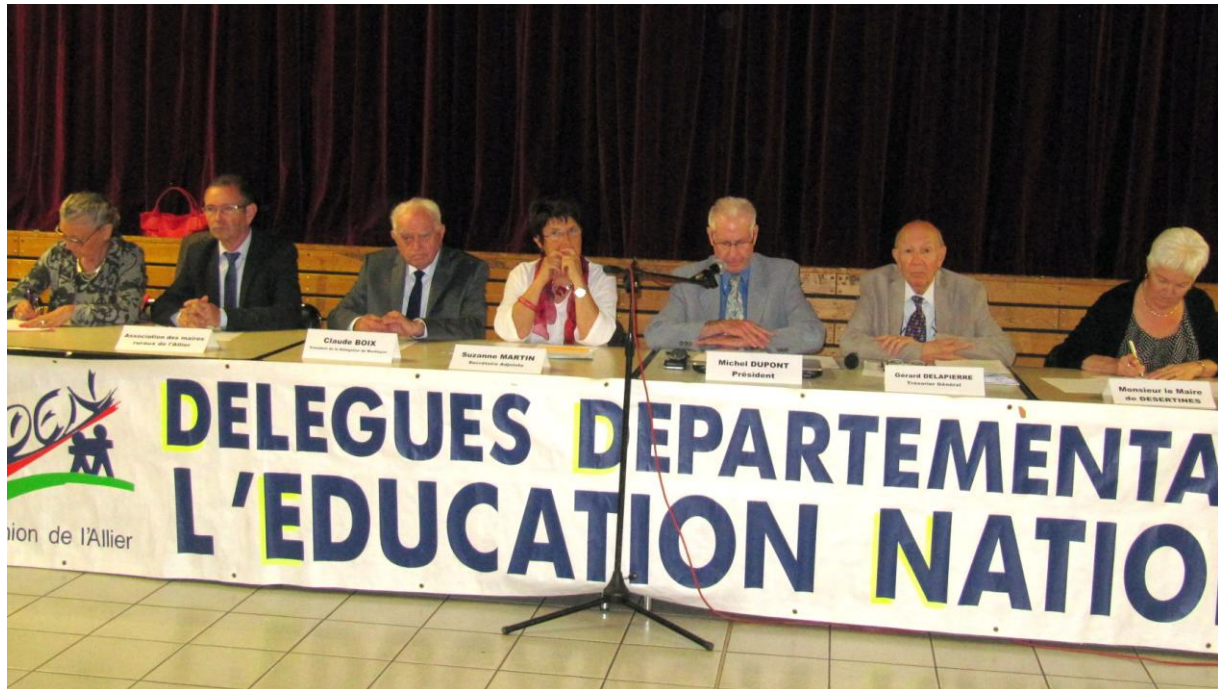
Imprimé par nos soins

Bureau de la nouvelle mandature

Président de l'Union : Michel Dupont	Vice-Président Délégué: Jean-Claude Avelin
Secrétaire Générale : Suzanne Martin	Secrétaire- adjoint : Philippe Foltier
Trésorier Général : Gérard Delapierre	Trésorier-adjoint : Bernard Nicolas.

LE MOT DU TRESORIER GENERAL ... AU SUJET DES COTISATIONS 2018

à l'intention des Trésoriers des Délégations.



En 2018, le montant de la cotisation par adhérent à verser à l'UNION par les Délégations reste fixé à 28 euros. Néanmoins, la répartition de ce montant est différente de celle de 2017, la Fédération ayant décidé d'augmenter de 25 centimes la cotisation fédérale et la cotisation à la revue. De ce fait, il ne reste plus que 9 euros pour l'UNION au lieu de 9,50 euros.

Des bordereaux de versement tenant compte de ces nouveaux montants vous seront transmis à joindre à votre chèque de versement à établir à l'ordre de l'UDDEN 03. Cet envoi devra m'être adressé dès que l'AG de votre délégation aura eu lieu (en début d'année de préférence) sans oublier d'y joindre le bilan financier de l'année écoulée.

De plus, il est impératif que vous envoyiez une copie de ce bordereau (liste de vos DDEN) à notre secrétaire Suzanne MARTIN, responsable du fichier routeur afin qu'elle puisse le mettre à jour pour que la revue « Le Délégué » soit bien envoyée à tous vos adhérents.

Les nouveaux DDEN nommés par le DASEN pour la mandature 2018-2021 sont dispensés de la cotisation de l'année en cours, mais auront à régler leur cotisation dès 2018 et cela pendant 4 ans. Je compte sur vous pour leur expliquer.

Il est regrettable qu'en 2017 un certain nombre de DDEN, ayant d'ailleurs renouvelé leur candidature, aient oublié cette obligation. Qu'à cela ne tienne, la trésorerie de l'UNION est néanmoins saine pour le moment et je dois reconnaître que cette année notre collaboration a été parfaite et je suis persuadé qu'en 2018, il en sera de même.

Bonne mandature à tous et toutes,

Gérard DELAPIERRE Trésorier Général de l'UDDEN 03
03340 NEUILLY LE REAL T : 0470438607

Neuilly-le-Réal, le 13.09.2017

Conjugaison militante

J'ai trouvé, au hasard de mes lectures, cet été, une réflexion que Jankelevitch disait attribuer à un farceur, fanfaron.

« (...) *son propos n'est pas de s'engager effectivement, mais de conjuguer le verbe s'engager...* »

Tout un programme !!! J'ai voulu donc conjuguer ce verbe s'engager.

Je m'engage, tu t'engages, nous nous engageons ... d'abord, en se lançant dans, puis en participant à, encore en contractant une œuvre, un travail et c'est ce troisième sens qui est le plus difficile et le moins farceur.



C'est pourtant ce que la grande majorité d'entre nous réalisons tous les jours ou toutes les semaines auprès des populations fragiles, dans les cercles sportifs, culturels ou autres, auprès des enfants hors temps scolaire, etc. ...nos actions de bénévoles ne pouvant remplir un puits sans fond !!!

C'est ce que la plupart d'entre nous réalisons, pourtant !!!

S'engager en tant que DDEN, une mission qui peine à être reconnue mais que l'ex ministre Najat Valaud Belkacem a enfin louée et même encouragée dans sa vision dynamique de l'école. Nous y participons tous, nous nous engageons tous.

Et, très modestement aussi, je me suis engagée à remplir la mission de secrétaire. Seulement, cette secrétaire a besoin, elle aussi, que tu t'engages, toi aussi, à renvoyer les listes et autres documents pas toujours bien amusants, encore moins farceurs, mais nécessaires pour que tous, nous puissions nous engager sans mesure au service des enfants et de l'école publique et laïque.

Donc, résistant au malicieux plaisir de conjuguer le verbe partager – un café, le verre de l'amitié, un bon mot, des idées, son temps, des points de vue, des responsabilités , je vous remercie très chaleureusement, très sincèrement, très malicieusement pour les envois que vous m'avez déjà adressés pour que cette année puisse s'ouvrir sereinement.

Bonne route à nous pendant ce mandat de 4 ans.

Suzanne Martin

Congrès national fédéral DDEN

GRENOBLE les 23, 24, 25 juin 2017

Grenoble, ville d'accueil, d'hébergement, ville moderne, quelque peu avant-gardiste dans certains domaines. Une ville qui ne laisse pas indifférent, avec ses universités dynamiques, toutes des "faiseurs d'avenir", qui accueillent à cette occasion notre congrès, nous les "soutiens" du primaire. Merci à tous nos accueillants.

C'est mon premier congrès DDEN, accompagnant Michel Dupont et Gérard Delapierre et donc je me contenterai de rapporter ici des impressions. Notre revue "le Délégué" de septembre reprend très bien et intégralement les événements passés. Ce congrès se tint dans une atmosphère éprouvante, caniculaire (37°) et sans climatisation. Mais cela n'en a point gêné les retrouvailles, fort chaleureuses et sincères, entre participants.

Défendre la cause de l'enfant, et non un quelconque parti pris, voilà qui fut le thème directeur et rassembleur unissant tous les progressistes. Nos travaux, contrairement à l'habitude ne se sont pas déroulés sous forme de débats ou d'ateliers, mais en questions-réponses des dirigeants avec la salle. Cela s'appelle de la démocratie directe, mais qui fut peu productive.

Une petite vidéo avec notre ministre Mr Blanquer, absent, fit resurgir des commentaires entendus aux dernières élections législatives récentes, les clivages n'étant pas éteints. C'est dans cette atmosphère que fut élu notre président Eddy Khaldy : un moment où les joutes pour le pouvoir furent évidentes pour les avertis... Une fois l'élection passée, les contestations et les revendications apaisées, le congrès put repartir sur de bonnes bases.

D'autres intervenants très intéressants nous firent part de leurs études, de leurs projets, de leurs craintes. Tout était à prendre, mais pas universel. En tout cas, leur but de nous sensibiliser fut atteint.

Les soirées et sorties, concoctées par nos hôtes, furent très appréciées, remercions-les. Enfin et pour la fin, remercions tout particulièrement les représentants des associations amies qui furent brillants et convainquants de vérité. A cette occasion du congrès, ils nous rappelèrent que nous ne sommes jamais seuls à vouloir défendre les mêmes valeurs.

En conclusion, un congrès en porte à faux, en plein questionnement, dans une situation politique complètement nouvelle. Un congrès où, comme toujours, le renouvellement des têtes dirigeantes soulève des passions. Un congrès pas vraiment constructif, mais qui ouvre des voies pour l'avenir.

Michel Hauchart

Rythmes scolaires : En Marche... Arrière !

Les ministres se suivent et les réformes trépassent... La remise en cause de l'organisation actuelle de la semaine scolaire risque d'envoyer aux oubliettes, et pour longtemps, le dossier épineux des rythmes scolaires... C'est un gâchis insupportable !

Un constat unanime

Durant toute ma carrière j'ai entendu les enseignants, les parents et les chrono-biologistes se plaindre, à juste titre, de la fatigue des élèves due à une inadaptation des rythmes scolaires. Tous dénonçaient les mêmes causes néfastes telles la journée trop longue et les vacances mal réparties, trop longues en été alors que les "petites" vacances, trop courtes ne permettaient pas aux élèves de bien récupérer.

Premières avancées

Une première avancée a été enregistrée avec une révision du calendrier scolaire introduisant l'alternance de 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances entraînant un raccourcissement des vacances d'été et l'allongement des petites vacances. C'était un progrès notable même si, hélas, l'intérêt des élèves a été rapidement mis à mal par la pression des professionnels du tourisme qui ont obtenu les 3 zones décalées que nous connaissons actuellement aux vacances d'hiver et de printemps. Cherchez l'erreur !...

Des expérimentations diverses ont été menées ça et là, à Hérouville-Saint Clair, Epinal et même à Moulins ! Hé oui, Notre Moulins, dans l'Allier, vous ne rêvez pas !... Tout aussi imparfaites qu'elles aient pu être, elles avaient le mérite d'aller dans le bon sens et alimentaient la réflexion pour atteindre, enfin, "l'inaccessible étoile" : les rythmes parfaits !...

Enfin les bonnes questions étaient sur la table des discussions. Comment alléger la journée ? Comment aménager la pose méridienne pour que ce soit vraiment un vrai temps de repos surtout pour les enfants, de plus en plus nombreux, à qui on imposait des temps de vie collective depuis la garderie du matin jusqu'à 19h00 si ce n'est plus ? Quelle était la meilleure répartition des heures d'enseignement dans la semaine ?

La réflexion portait même sur la possibilité de proposer à TOUS des activités culturelles et sportives alors que beaucoup n'y avaient pas accès.

Un espoir de courte durée.

Il n'y a pas si longtemps, Monsieur Peillon, ministre de l'Education nationale, relançait le débat en annonçant tout de go le raccourcissement de la journée scolaire... Enfin, nous allions accéder au Saint-Graal...

Hélas, il a fallu vite déchanter ! A cause d'une impréparation coupable, d'une méconnaissance intolérable du terrain, ce projet est allé droit dans le mur de la réalité...

Cette bonne idée tant espérée a dû faire face au questionnement légitime des parents : Que feront les enfants en sortant à 15h30 ? Au ministère, personne n'y avait réfléchi. Il a fallu improviser, trouver au plus vite une solution... Je ne sais qui, sans doute un "ancien" qui avait entendu parler par le passé d'activités périscolaires, a dû se souvenir qu'il y avait un dossier poussiéreux sur le sujet au fond d'un placard...

Voilà comment on nous a "balancé", à quelques semaines des vacances, le projet des TAP !... C'est vrai que c'était le moment idéal... Chacun sait que c'est la période la plus calme dans les écoles, chacun sait que la mise en place était "simple" et que les municipalités, surtout dans les "petites" communes, n'avaient aucun problème pour tout organiser (activités, locaux, personnel et, éventuellement, la petite broutille du financement...) pour que ce soit opérationnel à la rentrée. Cherchez encore l'erreur !... Heureusement, Monsieur le Ministre a concédé un délai d'un an aux communes...

Un gâchis scandaleux

A peine l'élection présidentielle est-elle passée que le nouveau ministre raye d'un trait de plume et, encore une fois à quelques semaines des vacances (!...), ce qu'un de ses prédécesseurs avait fait. L'annonce (officielle ou non ?), par le nouveau ministre de la possibilité de modifier l'organisation actuelle et la fin programmée de l'aide de l'Etat au financement des TAP jette le trouble dans les écoles...

N'étant plus "actif", je ne me prononcerai pas sur le bien-fondé de cette décision mais je fais confiance aux enseignants qui ont constaté très rapidement la fatigue excessive des élèves surtout en fin de semaine. Il est sans doute temps "d'arrêter les frais"...

Quels seront les choix des conseils d'école réunis à la hâte ? Retour à la semaine de 4 jours avec allongement de la journée de classe ? Répartition sur 4 jours 1/2 sans les TAP mais que feront les enfants dont les parents ne peuvent les prendre en charge ? On risque fort de tourner en rond et de revenir à notre point de départ pourtant imparfait.

Faut-il considérer que le problème est insoluble, renoncer à tout jamais à modifier les rythmes scolaires ? Où est l'intérêt des élèves dans tout ça ?

Il m'est insupportable de constater qu'on jette à la poubelle des années de réflexion. Pourquoi ? Tout bonnement à cause de la précipitation, de l'impréparation voire de l'incompétence...

Je crains fort qu'elle ne soit pas née la personne qui osera désormais remettre sur le tapis la question des rythmes scolaires... Nous voilà replongés 30 ans en arrière avec les mêmes constats et les mêmes interrogations, laissant les enseignants se débrouiller seuls face à une question essentielle ... comme d'habitude, hélas...

Comment ne pas être amer devant un tel fiasco ?

Michel Augustin 15/06/17



DDEN : RÉOLUTION GÉNÉRALE 2017

Réunis du 23 au 25 juin 2017, à Grenoble, pour leur 103^e congrès national, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale rappellent que l'avenir de notre pays repose, en partie, sur la qualité de son école publique, laïque. L'investissement consacré à ce maillon est déterminant pour notre cohésion nationale. L'enjeu républicain de l'École laïque est la République et réciproquement.

Pour servir l'intérêt général, face aux diversités démographiques, géographiques et sociales, la puissance publique n'a d'obligation constitutionnelle qu'à l'égard du seul service public laïque d'éducation.

Les DDEN dénoncent les aides et privilèges croissants que la puissance publique accorde à une concurrence privée, valorisée et choyée qui fonctionne et s'administre sur le mode libéral pour des intérêts particuliers ou communautaristes.

Au seuil de ce nouveau quinquennat, les DDEN veilleront, comme toujours, à la justification des décisions et des actes pour les confronter aux finalités et orientations portées au crédit de l'école publique laïque.

Au nom de l'intérêt de l'enfant

L'École publique a l'obligation d'accueillir tous les jeunes, au-delà de l'origine des familles, des inégalités sociales et des convictions particulières des uns et des autres. Elle doit répondre à l'exigence de laïcité du vivre ensemble des élèves, citoyens en devenir.

Les DDEN revendiquent le maintien de la semaine de quatre jours et demi pour alléger les journées scolaires avec l'organisation gratuite des activités du temps périscolaire, encadrées par des personnels qualifiés.

Les DDEN militent, en particulier, pour le rétablissement d'une véritable médecine scolaire de prévention, l'amélioration de l'accompagnement des enfants en situation de handicap et le développement des réseaux d'aide.

Au nom de l'égalité en éducation

L'École laïque est le but et le moyen de la République. Le but parce qu'il permet à chacun de se construire comme citoyen et le moyen car seuls les citoyens peuvent faire vivre la République.

Les DDEN s'opposent à l'émiettement territorial et à l'individualisation du rapport à l'école. Mesures qui, au nom de l'autonomie des établissements, menacent l'égalité devant le droit en éducation et l'unicité de notre système éducatif.

Les DDEN exigent les moyens nécessaires pour combattre les inégalités et les exclusions dans les territoires ruraux et les zones difficiles.

Les DDEN revendiquent un état des lieux des bâtis scolaires réalisé par les services de l'Etat.

Les DDEN se prononcent pour la scolarisation à partir de trois ans avec la possibilité d'un accueil à l'école maternelle à partir de deux ans.

L'application du Code de l'éducation doit assurer notre présence dans les départements concordataires.

Au nom de la Laïcité

Les DDEN rappellent leur indéfectible attachement à la liberté de conscience et à l'égalité en droit de tous les citoyens au regard de toutes les convictions religieuses ou non. Les nécessaires séparations et neutralité des pouvoirs publics garantissent la laïcité, fondement de notre Constitution.

Pour l'École publique, cela implique le caractère laïque des personnels, des associations et des particuliers qui apportent ponctuellement leur concours à l'institution scolaire. Les DDEN réclament la suppression des statuts dérogoires.

Les DDEN, fidèles au Serment de Vincennes, demandent l'abrogation des lois scolaires anti laïques de la loi Debré à la loi Carle afin de ne pas financer la concurrence de l'École publique et d'éviter les enfermements communautaristes.

Les DDEN amis de l'École publique

Dans le rôle que leur confère leur fonction institutionnelle, les DDEN demandent une participation délibérative et non plus consultative aux Conseils Départementaux de l'Éducation Nationale.

Dans leur fonction associative, les DDEN dévoués au service public d'éducation avec pour seule préoccupation l'intérêt de l'enfant soutiennent les actions en faveur de l'école publique qui œuvre à l'épanouissement des enfants et tout à la fois fait vivre l'idéal laïque de notre République. Partenaires de l'institution, les DDEN participent à la promotion de la Charte de la Laïcité à l'école et sont engagés dans la Réserve citoyenne de l'Éducation Nationale.

Pour forger l'unité nationale, la République doit réaffirmer par son système éducatif laïque la nécessité d'édifier et de respecter la liberté de conscience des élèves qui lui sont confiés, d'éveiller leur sens critique et d'œuvrer à l'émancipation de toutes et de tous.

Les DDEN de l'Allier mandature 2017-2021

Délégations	2016	Renouvellement	Non renvlt	Nvl Candidature	2017	Ecart
Bellenaves / Chantelle / Ebreuil	18	13	5	1	14	-4
Bellerive Sur Allier	12	11	1	3	14	2
Bourbon l'Archambault	9	9	0	0	9	0
Cérilly	10	8	2	1	9	-1
Chevagnes / Moulins / Yzeure	44	35	9	14	49	5
Commentry / Marcillat en Combraille	32	24	8	7	31	-1
Cosne d'Allier / Vallon en Sully	14	8	6	1	9	-5
Dompierre Sur Besbre / Le Donjon	30	17	13	5	22	-8
Gannat	17	5	12	3	8	-9
Huriel	12	7	5	1	8	-4
Jaligny Sur Besbre	12	12	0	1	13	1
Lapalisse / Le Mayet de Montagne	18	15	3	0	15	-3
Lurcy-Lévis	15	6	9	6	12	-3
Montluçon	41	32	9	10	42	0
Montmarault	8	8	0	0	8	0
Saint-Pourçain-sur-Sioule	29	23	6	9	32	3
Tronget / Le Montet	14	11	3	2	13	-1
Varennes-Sur-Allier / St-Germain des fossés	21	12	9	4	16	-5
Vichy-Cusset	8	8	0	6	14	6
Sans délégation	2	2	0	0	2	0
Total	366	266	100	74	340	-26

Quelques nouvelles en bref

- ✚ **Formation des DDEN : unique session le 30 septembre de 9h à 12h, salle du Champ Feuillet à Saint- Pourçain sur Sioule.**
- ✚ Elections des délégués des Parents d'élèves le vendredi 13 octobre : Les DDEN ont dans leur mission de participer à ces élections : préparation et dépouillement si le directeur d'école les y invite
- ✚ Monsieur Olivier Vandart est le nouveau DASEN du département de l'Allier. Il succède à Madame Annie Derriaz qui devient conseiller auprès de Madame le Recteur, chargée de l'Education prioritaire et de l'évaluation des politiques.
- ✚ Le nouveau président de la Fédération des DDEN, Eddy Khaldi, est originaire de Montluçon. Carte scolaire : Alors que le Cantal a renouvelé sa Convention Aménagement Territoire entre les maires et le rectorat, concernant le gel des postes, que le Puy-de-Dôme vient de le signer pour la première fois, nous n'avons aucune information des maires du département de l'Allier dont la convention se termine cette année. Il faut se rendre compte que l'addition ou plutôt le déficit se montera à 500 postes en 2017/2018 si cette Convention n'est pas renouvelée. Le réveil risque d'être douloureux pour nos maires ...
- ✚ Le site est mis très régulièrement à jour, il est visité assidument. 03.dden-fed.org

✚ **Assemblée Générale de l'Union des DDEN de l'Allier :
Samedi 26 mai 2018 à Saint-Germain des Fossés.**